

François Hollande : « je veux développer massivement les énergies renouvelables ! »

Lundi, le Président de la République a fait une annonce fracassante en voulant créer un « choc énergétique » par le développement massif des énergies nouvelles et renouvelables (ENR). François Hollande vise à placer le plus rapidement possible la France comme LE leader mondial des énergies décarbonnées.

A côté du nucléaire qu'il faut gérer selon l'engagement de campagne, le Président annonce une série de mesures visant à créer plus de 200.000 emplois dans les 20 ans dans les différentes filières ENR et générant un investissement de plus de 100 milliards d'euros sans charge pour le budget. Le redressement productif est désormais à l'œuvre !

Sélection non exhaustive des principales mesures annoncées :

Pour toutes les ENR : les énergies des territoires doivent appartenir aux territoires.

- Mise en place d'un cadre juridique et financier pour faciliter la constitution de fonds d'investissement ENR dans les territoires, ouverts notamment aux particuliers.
- Raccourcissement des délais d'instruction des projets d'ENR pour les porter à 12 mois maximum et durcissement de la réglementation contre les recours abusifs.
- Mise en place immédiate de mesures de simplification administrative (cf. « choc de simplification ») dans le respect des territoires et des citoyens.
- Mise en place d'une contribution R&D de 0,5 centime par kWh vert produit annuellement, gérée par la CRE afin de financer l'excellence française en recherche.
- Prise en compte d'une façon plus réaliste du coût et des atouts des ENR en terme de raccordement au réseau national, permettant une diminution de la CSPE (contribution au service public de l'électricité) ;
- Rétablissement de la « réfaction » (i.e. : discount) de 40% pour le raccordement des projets d'ENR, injustement supprimée dans la loi NOME (déc. 2012).
- Révision des schémas régionaux de raccordement au réseau de transport d'électricité RTE et intervention de la Banque Publique d'Investissement pour financer en amont le renforcement du réseau national.
- Mise en place immédiate du « compte épargne CO2¹ » visant à générer pour tous (particuliers, entreprises et services publics) une nouvelle économie de la demande.

Pour l'éolien : doublement+ des objectifs 2020 pour les porter à 50.000 MW en 2030 (terrestre & *offshore*).

- Garantie inconditionnelle et immédiate de l'Etat quand au maintien du tarif réglementé 2008 attaqué de façon irresponsable et injustifiée devant la Cour européenne de justice.
- Abandon de la procédure abusive d'installations classées « ICPE » et retour à un régime normal d'autorisation d'urbanisme.
- Mise en place d'un cadre favorable au développement du « petit éolien » pour les agriculteurs.

Pour le solaire photovoltaïque : décuplement des objectifs 2020 pour les porter à 50.000 MW en 2030.

- Abandon de la procédure d'appels d'offres pour une puissance inférieure à 4,5 MW.
- Abandon de la distinction obsolète « intégré au bâti » sauf dans les secteurs préservés.
- Rétablissement au 1^{er} mai d'un tarif réglementé simplifié avec 3 niveaux de puissance : jusqu'à 9 kW (0,35 €/kWh), jusqu'à 1 MW (0,15 €/kWh) et jusqu'à 4,5 MW (0,11 €/kWh). Pas de tarif au delà.
- Mise en place d'une nouvelle procédure d'appels d'offres pour les projets supérieurs à 4,5 MW favorisant pour les technologies innovantes.
- Abandon de la baisse trimestrielle des tarifs pour la remplacer par une baisse annuelle planifiée (principe allemand du « corridor ») permettant une visibilité économique sur le long terme.

Les citoyens, la jeunesse, les associations, les élus, les syndicats professionnels, les entrepreneurs, les banques, tous les partis politiques confondus et même le Pole Emploi, saluent une véritable révolution dans la politique énergétique française apte à créer un « choc de compétitivité », en misant sur l'emploi, la R&D et le dépassement des engagements internationaux de la France. Ils encouragent des deux mains le gouvernement à approfondir l'action dans les mesures visant à la sobriété et à l'efficacité énergétique.

Hélas, Lundi était le 1^{er} avril...

¹ <http://lecompteepargneco2.com>

François Hollande : torpillage économique et irresponsabilité climatique

Jeudi 28 mars sur France 2, le Président de la République « omet » de parler d'une des rares opportunités que nous avons de changer de paradigme en redressant le pays : la transition énergétique. C'est pourtant en fanfare qu'il a lancé le débat lors de la conférence environnementale du 14 septembre dernier. A l'époque, il disait « *La France doit devenir la nation de l'excellence environnementale !* » mais aussi « *l'exigence environnementale est un atout pour l'emploi* ».

Depuis que voit-on ? Du tragique et du funeste. Le débat national sur la transition énergétique, sans qu'il faille vouer aux gémonies les travaux en cours, est inaudible (4 français sur 5 n'en ont jamais entendu parler et pourtant 4 français sur 5 le jugent important²). Le ministère de l'écologie persévère –mais en est-il seulement conscient ?– dans son travail de sape des filières énergies renouvelables, potentiellement créatrices de centaines de milliers d'emplois. Malgré le cynisme affiché alors que le pays s'enfonce dans la crise, ce qui se passe est une honte qui élabousse aussi le ministre du redressement productif.

Ainsi, les « mesures d'urgence » annoncées en septembre 2012 ne sont qu'incantatoires et pire, se révèlent être des « machines » à casser les PME. Sourds aux nombreuses recommandations de tous les acteurs (ONG, syndicats professionnels, experts) qui n'ont cessé de tirer la sonnette d'alarme depuis l'été 2012, force est de froidement constater que ce gouvernement n'a aucune conscience de ce qu'est une PME. Elles sont pourtant, par essence, l'arme absolue contre le chômage, et les seules à pouvoir concrétiser la transition énergétique sur ses trois piliers, maintenant fameux³ : l'efficacité énergétique, la sobriété et les énergies renouvelables.

Ces deux dernières années, les filières éolienne et photovoltaïque ont perdu dans l'indifférence générale de 15 à 20.000 emplois. Elles auraient pu en créer 2-3 fois plus vue l'urgence absolue de développer massivement les énergies renouvelables. Au lieu de cela, on procrastine, on élude et faute de « cap », on laisse la technocratie jacobine et pro-nucléaire donner le « la » d'un ersatz de politique : d'ores et déjà, tout le monde convient que les engagements européens sont hors de portée.

Illustrations de l'impéritie gouvernementale :

- Maintien des procédures d'appels d'offres pour le solaire photovoltaïque alors que le monde entier⁴ a déjà compris qu'elles sont totalement inefficaces par rapport aux tarifs réglementés parce qu'elles massacrent les PME. *Bye-bye !*, les « mesures d'urgence ».
- Fixation d'un objectif minimaliste de 920 MW/an dans cette même filière alors que nos deux voisins, l'Italie et l'Allemagne, ont installé en 2012 plus de 15.200 MW à eux deux⁵. Il paraît burlesque d'annoncer vouloir créer une filière exportatrice avec de tels écarts. *Du balais !*, la politique industrielle.
- Alourdissement ahurissant des conditions réglementaires : désormais, il est nécessaire d'avoir signé un accord de partenariat avec un organisme de recherche agréé (objectif & budget) pour prétendre développer un projet photovoltaïque, même un tout petit projet de 250 kW, suffisant pour couvrir (théoriquement) la consommation d'un village de 200 habitants. *Ouste !*, les PME et les territoires.
- Pression outrancière pour astreindre une filière à une compétitivité en devenir à un coût du kWh produit presque 2 fois moins élevé que celui de l'énergie nucléaire, soi-disant mature⁶. *Exit !*, la défense du faible contre le puissant.

Comment alors appeler cette politique qui, au milieu d'une crise aggravée, continue de torpiller le marché, néglige avec ostentation les engagements européens, asphyxie la création d'entreprise et les emplois ? « *Le chômage est la priorité des priorités* » disait sans rire, notre président sur France 2. Il faut croire que ce gouvernement est prêt à se payer ce luxe, préférant regarder le doigt que de viser la Lune.

Nous y voilà, entre la honte et l'indignation de ceux que fâchent l'irresponsabilité et la sottise...

² Sondage IPSOS, déc. 2012. Il confirme aussi que 9 français sur 10 sont favorables au développement des énergies renouvelables et que 4 français sur 5 considèrent qu'elles ne se développent pas assez rapidement.

³ Merci négawatt ! (www.negawatt.org)

⁴ Voir rapport de l'ONU « Feed-in Tariffs », Programme des Nations Unies pour l'Environnement, déc. 2012.

⁵ Soit à peine 3 semaines pour arriver à l'objectif annuel français !!

⁶ La note maximale de l'appel d'offre solaire pour des centrales au sol est obtenue avec un prix de 7,9 centimes d'euros par kWh alors qu'EDF propose actuellement son EPR au Royaume-Uni à un prix de 14 centimes !